

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT REGIONAL ET INTERREGIONAL DE LA TOURTERELLE RIEUSE

Art 1 : Le championnat régional ou interrégional est l'occasion pour le Club Français de la Tourterelle Rieuse de se faire connaître et de promouvoir l'élevage et la sélection de la Tourterelle rieuse dans les régions. Il est donc ouvert à tous les éleveurs. Les récompenses sont attribuées par la société organisatrice, un diplôme peut être attribué par le Club Français de la Tourterelle rieuse après entente avec le délégué régional.

Art 2 : La société organisatrice se charge de la distribution d'une nourriture adaptée aux tourterelles pendant toute la durée de la manifestation. Les sujets sont présentés dans l'ordre des groupes définis ci-dessous. Les soyeuses et les tourterelles pourvues d'un ornement occipital figurent en fin de présentation dans le même ordre de présentation que celles à plumage lisse en indiquant leur particularité en premier : exemple, soyeuse blanche, huppée blanche, soyeuse huppée blanche ...

Dans le but de disposer de conditions optimales pour un bon jugement, les tourterelles sont présentées, sans perchoir, dans des cages munies d'un fond blanc ou de couleur claire, aux dimensions adaptées (40cm x 40cm) et positionnées sur un seul niveau. Après les opérations de jugement, un perchoir peut être disposé dans chacune des cages.

Art 3 : Les sujets inscrits doivent être la propriété de l'exposant et être porteurs de bagues de 6 mm munies du sigle EE. La limite d'âge est fixée à 6 ans. Pour le titre de champion, en cas d'égalité entre deux sujets, le choix doit se porter sur le sujet le plus jeune.

Art 4 : Si le niveau des sujets présentés le permet, il est désigné un titre de champion, pour chacun des groupes de variétés tels que définis ci-dessous. Enfin, le titre de champion régional ou interrégional est décerné à la meilleure tourterelle de l'exposition choisie parmi les champions présélectionnés. Le champion de groupe qui devient champion régional ou interrégional n'est pas remplacé. Aussi, si le nombre de sujets d'un groupe est trop faible ou si la qualité ne le permet pas, des groupes peuvent être associés afin de décerner un titre de champion. Un ou plusieurs titres de vice-champion peuvent être attribués aux groupes les plus importants par le nombre de sujets en compétition.

Enfin si le nombre de sujets inscrits est inférieur à 30, le championnat régional est transformé en « rencontre régionale » et le championnat interrégional en « rencontre interrégionale ». Dans ce dernier cas, seuls deux titres de « meilleur sujet » sont décernés.

Un prix d'élevage ou « prix de collection » calculé sur 4 sujets de la même variété peut être décerné. Les notes retenues doivent comporter au moins une note de 96 et aucune note inférieure à 93.

Art 5 : La société organisatrice met à sa disposition un stand ou un affichage promotionnel dans le but de valoriser le CFTR (à voir avec le délégué régional compétent). Elle s'engage à diffuser un bulletin d'adhésion au CFTR dans le catalogue de l'exposition. Les autres dispositions du règlement général de l'exposition restent applicables.

REPARTITION DES VARIETES ET DES COMBINAISONS DE COULEURS

Groupe 1 les tourterelles blanches : 4 variétés

1. blanc œil noir
2. Blanche
3. Blanc neige
4. Blanc crème

Groupe 2 les tourterelles aux yeux pointillés : 12 variétés

1. ivoire
2. ivoire dilué
3. crème
4. crème clair
5. champagne
6. abricot
7. abricot clair
8. abricot cendré
9. blond givré
10. fauve givré
11. argenté givré
12. platine

Groupe 3 les tourterelles colorées : 15 variétés

1. rosée
2. rosé clair
3. blonde
4. blond poudré
5. fauve
6. fauve poudré
7. grise
8. gris poudré
9. lavande
10. lavande clair
11. orange
12. orange clair
13. pêche
14. pêche clair
15. pêche poudré

Groupe 4 les tourterelles colorées lilas : 5 variétés

1. sauvage
2. clémentine
3. clémentine poudré
4. clémentine dilué
5. mandarine
6. mandarine clair

Groupe 5 les tourterelles gris perlé : 4 variétés

1. gris perlé abricot
2. gris perlé pêche
3. gris perlé orange
4. gris perlé mandarine

Groupe 6 les tourterelles blanc perlé : 5 variétés

1. blanc perlé abricot
2. blanc perlé pêche
3. blanc perlé rosée
4. blanc perlé orange
5. blanc perlé mandarine

Groupe 7 les tourterelles blanc perlé à dessus blanc : 5 variétés

1. blanc perlé à dessus blanc abricot
2. blanc perlé à dessus blanc pêche
3. blanc perlé à dessus blanc rosée
4. blanc perlé à dessus blanc orange
5. blanc perlé à dessus blanc mandarine

Groupe 8 les tourterelles à cou coloré : 5 variétés

1. cou coloré abricot délavé
2. cou coloré pêche délavé
3. cou coloré rosé délavé
4. cou coloré orange délavé

5. cou coloré mandarine délavé

Groupe 9 les tourterelles à tête colorée : 3 variétés

1. tête colorée prune
2. tête colorée grise
3. tête colorée orange

Groupe 10 les tourterelles grison : liste des couleurs permettant une expression suffisante du gène grison (ex : grison abricot)

abricot, abricot clair, abricot cendré, blond givré, fauve givré, blonde, fauve, orange, orange clair, pêche, pêche clair, gris, gris poudré, sauvage, clémentine, mandarine, mandarine clair, blanc perlé orange et blanc perlé mandarine.

Groupe 11 les tourterelles panachées bicolors et tricolors : exemples de combinaisons

blanc sauvage, blanc fauve, blanc blond, blanc gris, blanc orange, blanc crème, blanc rosé, blanc abricot, blanc champagne, blanc pêche, blanc sauvage fauve, blanc fauve orange, blanc blond orange, blanc gris sauvage, blanc gris fauve, blanc pêche fauve...

Groupe 12 les tourterelles panachées à épaulettes bicolors et tricolors : exemples de combinaisons

blanc sauvage, blanc fauve, blanc blond, blanc gris, blanc orange, blanc crème, blanc rosé, blanc abricot, blanc champagne, blanc pêche, blanc sauvage fauve, blanc fauve orange, blanc blond orange, blanc gris sauvage, blanc gris fauve, blanc pêche fauve...

Groupe 13 les tourterelles tachetées bicolores et tricolores : exemples de combinaisons

blanc sauvage, blanc fauve, blanc blond, blanc gris, blanc orange, blanc crème, blanc rosé, blanc abricot, blanc champagne, blanc pêche, blanc sauvage fauve, blanc fauve orange, blanc blond orange, blanc gris sauvage, blanc gris fauve, blanc pêche fauve...

Groupe 14 les tourterelles soyeuses : toutes les variétés et toutes les combinaisons ci-dessus sont admises

Groupe 15 les tourterelles huppées : toutes les variétés et toutes les combinaisons ci-dessus sont admises